

Garderie

Un projet de garderie pour les enfants de 4 à 5 ans est à l'étude. Se posent à priori. Les principes retenus sont les suivants :

- participation des parents des enfants fixée à un taux uniforme par semaine
- l'organisation de cette garderie serait confiée, après accord du président à l'Association familiale déjà organisatrice de la Ruche.
- la participation communale se fait sous forme d'une subvention communale à cette Association, subvention dont le montant sera précisé dès qu'un budget de cette garderie sera établi.